



Les calepins de chantier, déclinaison pratique des DTU

A l'occasion de l'harmonisation des DTU avec les réglementations européennes, des guides synthétiques et simplifiés, d'une trentaine de pages, destinés aux artisans et à leurs salariés travaillant sur les chantiers ont vu le jour : les calepins de chantier.

Ils présentent les principales et plus sensibles règles de mise en œuvre issues de la révision des DTU. Largement illustrés, leur format permet de les emporter partout.

L'UNA PVR a collaboré à la rédaction des calepins :

- « revêtements de sols souples PVC collés »
- « revêtements de sols souples textiles, linoléum et caoutchouc »
- «réfection de façades par revêtements souples d'imperméabilité à base de polymères ».

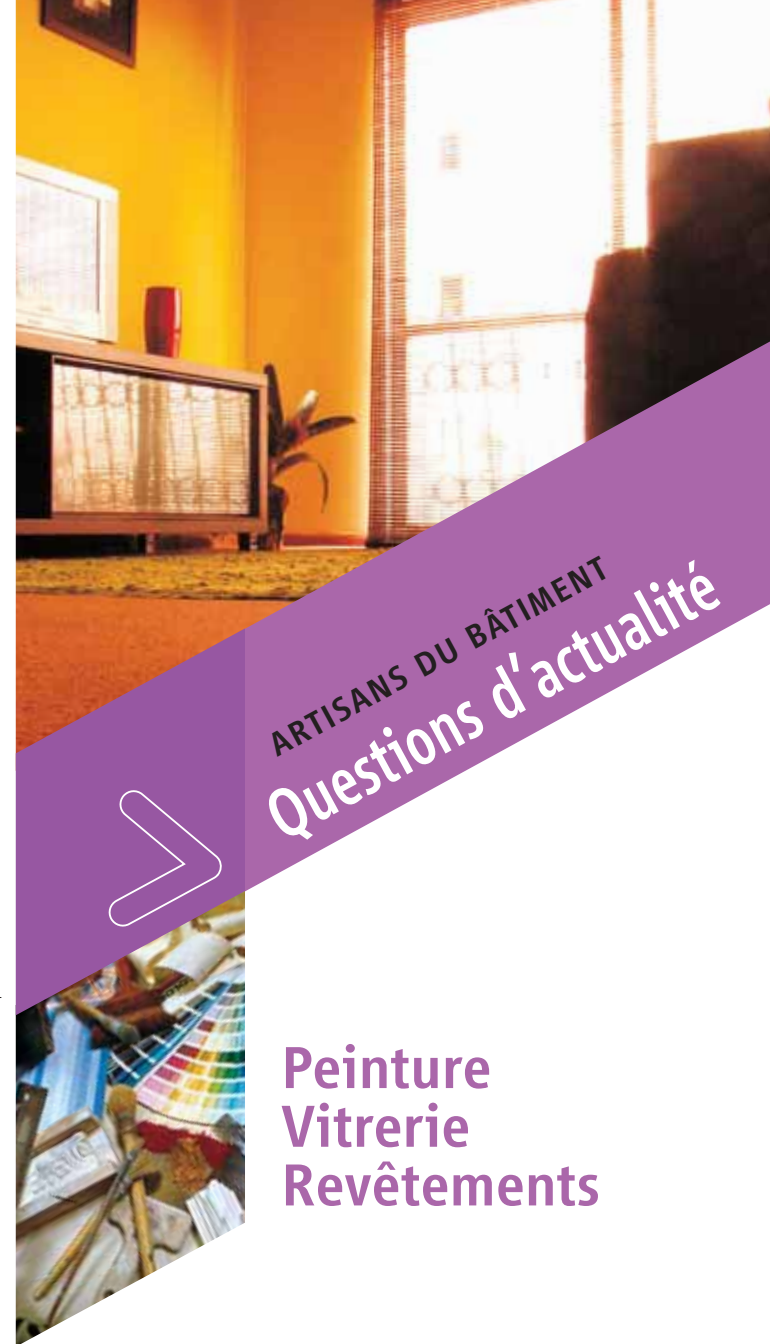
Vous pouvez vous les procurer auprès de votre CAPEB.

Guide « Les peintures à l'aube d'une ère nouvelle »

La fabrication et l'utilisation des peintures évoluent, obligeant le peintre à s'informer et à adapter ses techniques de mise en œuvre.

C'est pourquoi l'UNA Peinture-Vitrierie-Revêtements a rédigé un guide de recommandations pour les nouvelles peintures intitulé « les peintures à l'aube d'une ère nouvelle ». Objectif : proposer une information simple et accessible tenant compte de l'évolution des lois, des directives et des normes. Vous y trouverez des informations sur l'environnement des peintures, les techniques de mise en œuvre, les nouveaux produits, la gestion des déchets...

Pour vous le procurer, contactez votre CAPEB départementale.



ARTISANS DU BÂTIMENT
Questions d'actualité

Peinture
Vitrierie
Revêtements

Confédération de l'Artisanat et des
Petites Entreprises du Bâtiment

2, rue Béranger - 75140 Paris cedex 03
Tél. 01 53 60 50 00 - Fax 01 45 82 49 10
capeb@capeb.fr / www.capeb.fr





Les UNA de la CAPEB

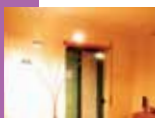
A la CAPEB, tous les métiers du bâtiment sont représentés dans les 8 Unions Nationales Artisanales :



Charpente-Menuiserie-Agencement



Couverture-Plomberie-Chauffage



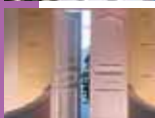
Équipement Électrique et Électronique



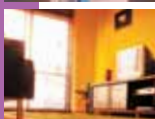
Maçonnerie-Carrelage



Métiers de la Pierre



Métiers et Techniques du Plâtre



Peinture-Vitrierie-Revêtements



Serrurerie-Métallerie

Les UNA

- élaborent et mettent en œuvre une politique professionnelle au sein de la filière
- assurent la promotion et la représentation des métiers
- diffusent l'information professionnelle dans les structures locales
- travaillent à la prospective professionnelle et à la conquête des marchés



Les priorités de l'UNA Peinture- Vitrierie-Revêtements

- Veille réglementaire et normative
- Veille juridique (assurances, garanties et responsabilités...)
- Approfondissement des connaissances techniques des professionnels
- Rénovation des diplômes professionnels
- Développement de nouveaux outils au service des entreprises (guides, logiciels...)

Les composés organiques volatils

Les composés organiques volatils (COV) sont des substances que l'on trouve essentiellement dans les solvants, donc dans les peintures et vernis en phase solvant et en faible quantité dans les produits en phase aqueuse. Au-delà d'un certain seuil, les émissions de COV concourent à la modification de la couche d'ozone avec des conséquences sur l'écosystème. Ceci explique les réglementations environnementales adoptées par l'union européenne.

L'UNA Peinture-Vitrierie-Revêtements CAPEB informe les professionnels sur les conséquences de l'utilisation massive de produits contenant ces substances et travaille au développement de l'utilisation des produits à l'eau (phase aqueuse) en remplacement des produits solvantés.

Faire entendre les entreprises artisanales dans les instances de normalisation

Les normes et DTU sont des documents de référence pour la mise en œuvre sur lesquels s'appuient tous les experts. Désireuse de faire prendre en compte les besoins spécifiques des entreprises artisanales et la réalité du terrain, l'UNA Peinture-Vitrierie-Revêtements CAPEB s'investit fortement dans ce domaine.

- Elle a travaillé à l'élaboration du DTU 58.2 concernant les plafonds tendus, domaine pour lequel il n'existait pas de règles professionnelles formalisées.
- Elle a également collaboré à la révision du DTU 42.1 concernant la réfection de façades en service par revêtements d'imperméabilité à base de polymères. Il traite de l'ensemble des prestations du peintre sur ce type d'ouvrage : préparation des supports, rebouchages et ragréages localisés, traitement du bullage pouvant exister sur les parois en béton, décapage des anciens revêtements organiques mais aussi du traitement des fissures localisées ou autres joints de gros œuvre... Ce DTU est de première importance pour les entreprises de peinture car il améliore la définition des conditions de mise en œuvre et de réception des ouvrages.

